

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

**Herausgeber:** Société de communication de l'habitat social

**Band:** 1 (1928)

**Heft:** 3

**Buchbesprechung:** Bibliographie

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

La Situation financière de la Société est excellente. L'exercice 1927 boucle avec un bénéfice de fr. 30.495.— après versement d'un dividende de 4 % aux parts sociales. Les fonds de réserve produisent plus de 4000 francs d'intérêt. Le capital social s'élève à fr. 474.492.25 en augmentation de fr. 25.309.10 sur 1926.

Le nombre total des logements actuellement occupés est de 173. La Société a soumis à la Municipalité un projet de maisons ouvrières ne nécessitant pas de capital social et prévoyant certaines facilités accordées par la commune: cession gratuite du terrain, subvention à fonds perdus et prêt en deuxième rang à taux réduit. Il s'agit de réaliser enfin la construction des logements ouvriers à prix très modérés, mais qui ne sera attribué qu'à des locataires dont le gain sera contrôlé minutieusement, ce qui évitera des abus. Un organisme spécial devra être constitué dans la gérance de ces logements, au cas où la Municipalité en confierait la construction à la Société.

Les architectes de la coopérative: MM. Gilliard et Godet ont contribué, avec tous les membres du Comité, à la prospérité de la Société.

## Bibliographie

**The Home maker and her job** (La ménagère et sa tâche) par Lilian M. Gilbreth, Dappleton & Cie., New York et Londres 1927.

Un ouvrage qui s'inspire des méthodes d'organisation scientifique du travail en usage dans l'industrie américaine pour en étudier l'application au travail ménager. C'est l'ouvrage anglais le plus connu sur ce sujet de l'économie ménagère encore trop peu étudiée dans nos pays latins.

## Notre Enquête

### Que doit être une cuisine?

Jusqu'à ces dernières années la question de savoir comment devait être disposée une cuisine ne se posait pas. Dans la plupart des ménages, on tenait à posséder une grande cuisine, qui servait en même temps de chambre commune et où la famille prenait ses repas. Aujourd'hui l'on se fait dans certains milieux, une conception différente de la cuisine. On veut en faire une sorte de laboratoire servant uniquement à la préparation des aliments, ce qui permet d'en réduire considérablement la surface.

La cuisine-laboratoire peut être ou bien complètement séparée de la chambre commune, ou bien constituer une sorte d'annexe de cette pièce.

Les avis étant très partagés quant à la façon de concevoir la cuisine dans les logements modernes, nous nous proposons d'ouvrir nos colonnes à ceux de nos lecteurs qui voudront bien nous faire part de leurs opinions sur cette question très actuelle.

Nous demanderons également à quelques uns de nos collaborateurs d'exposer les expériences qu'ils ont faites à ce sujet.

## BULLETIN D'ABONNEMENT

Le soussigné, membre de la Société coopérative d'Habitation désire s'abonner au journal de l'Habitation 1928 au prix de frs. 3.50

Nom ..... Prénom .....

Profession .....

Adresse .....

..... le .....

Signature: .....

A envoyer avec affranchissement de 5 cts. à l'Administration de l'HABITATION, Baeckerstrasse 38, Zurich 4.

# Union Suisse pour l'Amélioration du Logement

## SECTION ROMANDE

## Publications.

**Normes pour la construction:** menuiserie, fermeture et taille, portes et fenêtres  
7 planches sur papier blanc  
7 planches sur papier calque  
(établies par la Commission romande de normalisation).

fr. 1.65  
fr. 2.—

**Propositions** concernant la réglementation de l'extension des villes et la police des constructions au point de vue de l'habitation  
(établies par la Commission romande de normalisation)

fr. 0.20

**Etude expérimentale de la transmission de la chaleur par quelques matériaux de construction** par A. Dumas, ingénieur, professeur à l'Université de Lausanne. (une brochure de 24 pages, 8 clichés, 3 graphiques)  
(pour les membres de la Section romande fr. 1.20).

fr. 1.50

**Vient de paraître:** en vente au Secrétariat de la Section romande U. S. A. L.

**«Kleinhäuser» - Petites habitations familiales.**  
Maisons-types construites sur l'initiative de l'Union suisse pour l'amélioration du Logement. Texte allemand et français, 125 pages, avec illustrations: plans, coupes et façades de maisons exécutées.

Édité sous la direction de H. Eberlé, architecte, Neuland Verlag S. A., Zurich. broché fr. 3.50  
(pour les membres de la Section romande fr. 3.—).

**S'adresser au Secrétariat de la Section romande de l'Union suisse pour l'Amélioration du Logement Rue du Lion d'Or 2, Lausanne**

Pour les envois par la poste, port en sus. Conditions spéciales pour commandes de plus de 20 exemplaires.



## BULLETIN D'ABONNEMENT

Le soussigné déclare s'abonner pour un an au prix de frs. 6.— à la Revue

## L'HABITATION

Organe de l'Union suisse pour l'amélioration du logement

Nom: .....

Adresse exacte: .....

Signature et date: .....

..... le ..... 128